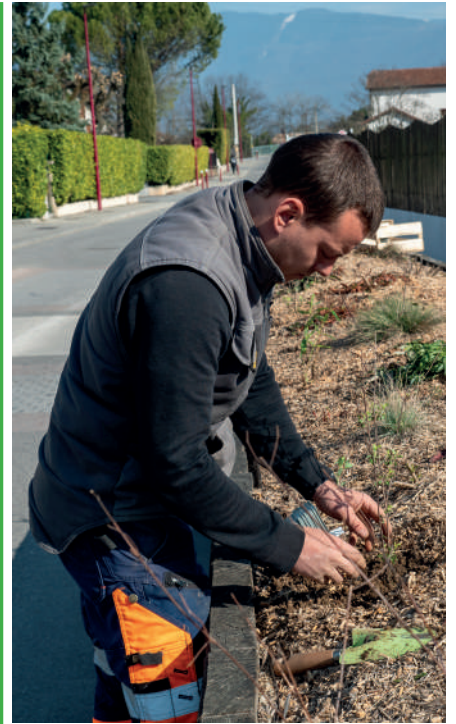




M A I R I E
V A R C E S
A L L I È R E S
E T R I S S E T



R A P P O R T
D ' A C T I V I T É
2 0 2 2

Sommaire

Le mot du Maire et de la Directrice générale des services	3
Le conseil municipal	4
Organigramme des services 2022	5
Fiche d'identité	6

1- Pôle Aménagement - développement durable - Relations avec la Métropole..... 9

Urbanisme - Foncier - Aménagement	10
Environnement - Développement durable	12

2- Pôle Technique.....15

Espaces verts- Voirie - Propreté urbaine	16
Travaux - Entretien / nettoyage des bâtiments et cantine scolaire	18
Système d'information - Téléphonie.....	20

3- Centre communal d'action sociale (C.C.A.S)23

Petite enfance - Parentalité.....	24
Seniors	26
Résidence autonomie personnes âgées	28
Administration du C.C.A.S - Aides - Logements sociaux	30

4- Pôle socio-éducatif et culturel33

Enfance - jeunesse.....	34
Éducation.....	36
Bibliothèque - Lecture publique	38
Culture, évènements, sport et vie associative.....	40
Actions culturelles - L'Oriel	42
Centre socioculturel Émile ROMANET	44

5- Pôle ressources et affaires générales47

Ressources humaines	48
Finances et fiscalités	50
Sécurité - Prévention des risques	52
Etat civil - Affaires générales -Funéraire	54
Affaires juridiques - Commande publique - Secrétariat général	56
Communication - Fêtes et cérémonies.....	58

• Participation citoyenne60

Jean-Luc Corbet - Maire de Varcès-Allières-et-Risset

L'année 2022 nous a enfin permis un retour à la normale après la sortie de la crise sanitaire liée au COVID.

Les habitants ont ainsi repris le chemin de la bibliothèque avec un record d'inscriptions depuis 15 ans. Les actions culturelles ont redémarré de plus belle avec un rythme soutenu pour absorber les reports. Les équipements sportifs et associatifs ont retrouvé leurs pratiquants plus motivés que jamais et les écoles ont renoué avec un fonctionnement plus serein.

Cette sérénité retrouvée a malheureusement été altérée par deux événements majeurs. Le premier est la guerre à nos portes en Ukraine. Notre ville a su s'organiser pour apporter un soutien logistique à la population sur place mais aussi en accueillant une famille de réfugiés avec trois enfants. L'élan de solidarité a été remarquable grâce à l'engagement des habitants, d'associations, de commerçants et d'entreprises ainsi que celui des agents communaux et des élus. Un grand merci à toutes et tous !

Le deuxième événement fut la crise énergétique et l'inflation galopante. L'impact s'est porté sur l'ensemble de la population mais aussi sur le monde économique jusqu'aux finances des collectivités publiques.

Une fois de plus, la commune s'est adaptée en accélérant ou multipliant les mesures en matière d'efficacité et de sobriété. Efficacité pour consommer moins et sobriété pour consommer mieux.

Les actions envers les habitants n'ont pas manqué et je citerai pour exemple la mise en place d'une mutuelle communale, via le centre communal d'actions sociales.



Laurence Paulik - Directrice générale des services

Les années se succèdent et ne se ressemblent pas, mais la gestion d'événements majeurs et de crises est devenue depuis trois ans une constante.

La fonction publique est touchée au même titre que les autres secteurs de la société et les agents communaux de Varcès ont été très réactifs.

Ils ont, par exemple, répondu présents lors de la mobilisation pour l'Ukraine et se sont pliés, dans un tout autre registre, aux efforts demandés en matière d'économies d'énergie.

Être agent du service public, c'est un engagement professionnel mais aussi citoyen car les valeurs qui animent la fonction publique sont, notamment, l'intérêt général, l'attention particulière aux plus démunis et l'équité. Nous ne « produisons » rien au sens « économique » du terme. Mais les acteurs privés pourraient-ils produire sans tous ceux qui entretiennent les équipements publics, gardent les enfants, soignent, enseignent, s'occupent des aînés,

Les projets majeurs de la collectivité ont été également maintenus. L'extension du multi-accueil a notamment démarré, le gymnase Belledonne a été rénové..., et la concertation des habitants sur le futur aménagement du centre-ville a été enclenchée. Concerter ne facilite pas toujours le processus d'élaboration car nous mettons ainsi en lumière des avis et positions parfois divergents. Pourtant, il est indispensable pour que les habitants s'écoulent mutuellement, s'expriment et comprennent la position et les contraintes des uns et des autres. Charge ensuite aux élus de faire la part des choses en fonction des moyens alloués.

Vous l'avez compris, cette année 2022 fut une nouvelle fois riche en événements et projets. Impossible de tous les citer. Je vous laisse donc les découvrir dans ce rapport d'activité.

Il est très important à mes yeux de pouvoir exposer tout le travail effectué par l'ensemble des agents qui, cette année encore, ont fait preuve de beaucoup de professionnalisme, de réactivité et d'une grande capacité d'adaptation. Qu'ils en soient ici sincèrement remerciés car, sans eux, il n'y a pas de services publics.

Enfin, je terminerai par remercier chaleureusement toute mon équipe d'élus. Leur engagement dans la vie locale, tant dans la définition des politiques et des projets, que leurs actions et présence dans les événements de la commune, mérite d'être souligné.

Bonne lecture à toutes et tous.

animent la cité, la pensent et l'aménagent ? Nous sommes complémentaires et dépendants les uns des autres.

C'est pourquoi la reconnaissance du travail des agents communaux est, pour moi, primordiale. Ce rapport y contribue modestement, même s'il est loin d'être exhaustif et ne transcrit pas l'essentiel, les émotions. Alors fermez les yeux un instant et imaginez la satisfaction de recevoir le sourire d'un enfant, un remerciement d'un habitant pour le service rendu, de résoudre un conflit ou une situation précaire... C'est tout cela qui anime les agents publics. Leur dire tout simplement merci pour ce qu'ils font et ce qu'ils sont, c'est reconnaître la valeur de leur travail.

J'espère que la lecture de ce rapport vous en convaincra et que vous n'hésitez pas à leur manifester cette reconnaissance au quotidien.

Merci à vous et bonne lecture.

Conseil municipal



Jean-Luc Corbet

Maire
Conseiller métropolitain

ADJOINTS



Jacques Boudou
1^{er} adjoint
En charge des relations
avec les habitants et de
l'urbanisme



Caroline Hostalier
2^e adjointe
En charge de l'éducation
et de l'enfance



Thierry Lora Ronco
3^e adjoint
En charge de la
transition écologique



Michèle Béchet
4^e adjointe
En charge
de l'action sociale



Henri Pelletier
5^e adjoint
En charge
de l'espace public



Aline Solans
6^e adjointe
En charge des finances



Yvan Bicaïs
7^e adjoint
En charge de la culture
et de la jeunesse



Joëlle Demêmes
8^e adjointe
En charge
de l'administration interne
et des relations
services/activités/élus



Corine Lemarié
Conseillère métropolitaine

CONSEILLERS MUNICIPAUX ET DÉLÉGUÉS



Jocelyne Béjuy
Déléguee
à la participation
citoyenne



Stéphane Berger
Délégué
aux sports
et aux associations
sportives



Caroline Humez
Déléguée
aux affaires scolaires,
périscolaires
et extrascolaires



Annie Delastre
Déléguée
à la transition
énergétique
et environnementale



Muriel Mauger
En charge
du suivi budgétaire



Rarib Salim
Délégué
aux solidarités,
logements sociaux
et insertion/emploi



Hélène Bert
Déléguée
à la petite enfance



Bruno Brugnacchi
Délégué
aux travaux et
aux grands projets
avec la Métropole



Delphine Fiévet
Déléguée
à l'accessibilité



Benoît Gaudin
Délégué
à l'urbanisme



José Salvador
Délégué
à l'embellissement
et au cadre de vie



Robin Nier
En charge des travaux



Laurent Tricoli
Délégué en charge
des travaux



Martine Sougey
En charge des
seniors

CONSEILLERS MUNICIPAUX D'OPPOSITION



Jean-Michel Losa



Franck Agaci



Emmanuel Santo

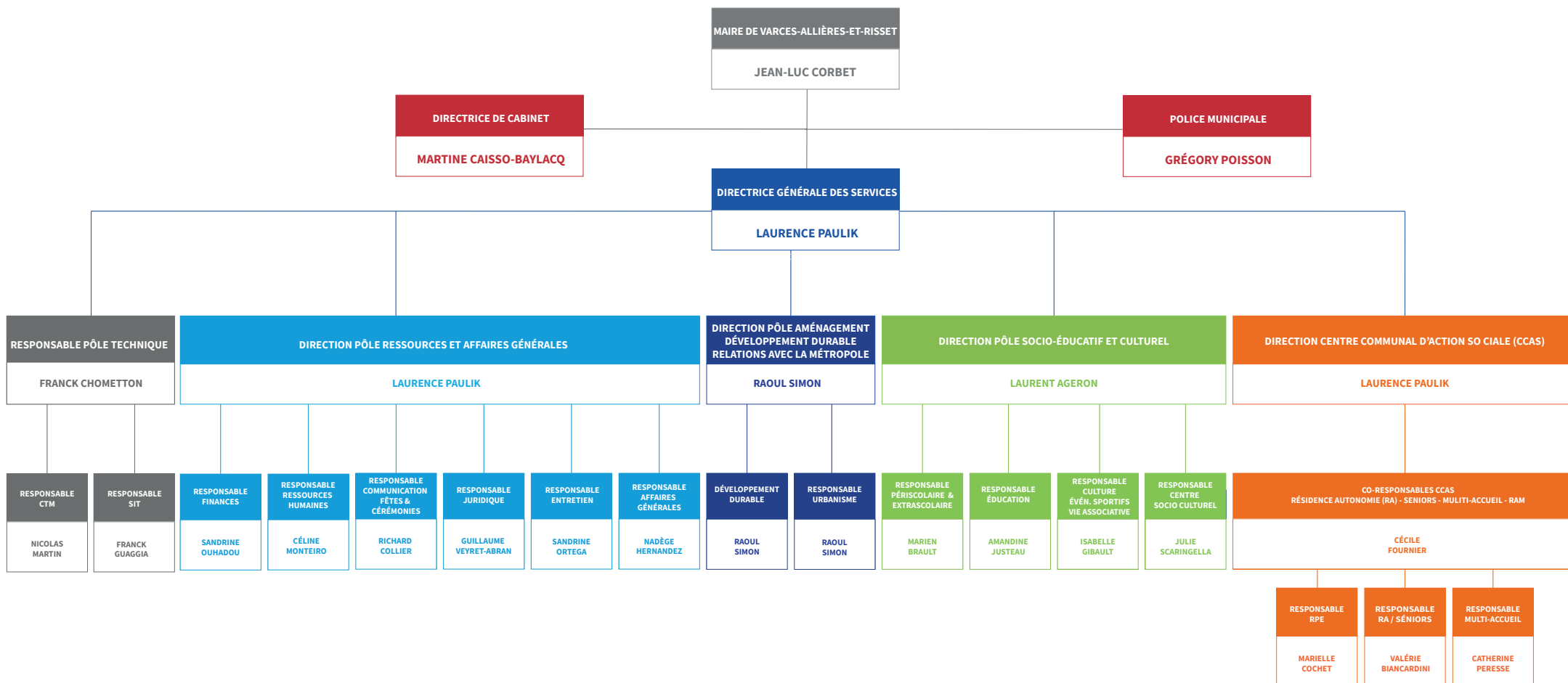


Marie Jara



Bertrand Lavaux

Organigramme services 2022



Fiche d'identité

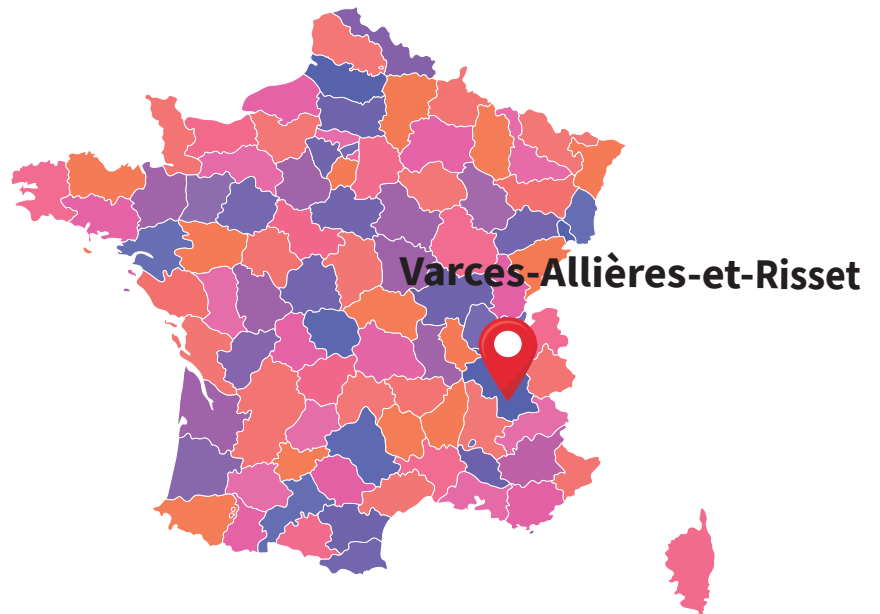
POPULATION

- Population : **8 465 habitants ***
- Densité moyenne : **405 hab/km²**
- Les habitants : **les Varçaises
les Varçois**

** Population légale millésimées 2019 en vigueur le 01/01/2022 - INSEE*

SITUATION GEOGRAPHIQUE

- 15 km au sud de Grenoble, sur l'axe de circulation menant au Trièves et vers Sisteron.
- Paysages variés entre la plaine agricole bordée à l'est par le cours d'eau du Drac et les falaises situées sous le Pic Saint-Michel (un des sommets du Vercors) à l'ouest.
- Superficie : **20.88 km²**
- Altitude : **de 250 m à 1 966 m**



ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL

- La Région : **Auvergne - Rhône-Alpes.**
8 078 652 habitants*
- Le département : **Isère**
1 277 513 habitants*
- La Métropole : **Grenoble Alpes Métropole**
448 457 habitants
49 communes
119 conseillers métropolitains

* Population légale au 1er janvier 2020- INSEE

L'ADMINISTRATION DE LA COMMUNE

- **Environ 180** agents équivalant à environ 130 temps plein.
 - 41% : petite enfance et enfance/jeunesse.
 - 15 % : social, culture, seniors et vie associative.
 - 16 % : entretien, technique et aménagement
 - 12% : nettoyage des bâtiments.
 - 16 % : services ressources (juridique, informatique, ressources humaines, police municipale, finances, communication, affaires générales.)



1

PÔLE

AMÉNAGEMENT

***DÉVELOPPEMENT
DURABLE***

***RELATIONS AVEC
LA MÉTROPOLE***

Urbanisme - Foncier Aménagement

MISSIONS

Urbanisme réglementaire et opérationnel :

- Participer à la définition des documents d'urbanisme et de planification.
- Participer aux démarches stratégiques intercommunales (Schéma de cohérence territoriale (SCoT), Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (P.L.U.i.).
- Piloter la définition des grands projets d'aménagement .
- Appliquer le droit des sols (ADS), instruire les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, de démolir, d'aménager et les déclarations préalables). Assurer le suivi du contentieux.
- Informer le public notamment sur les autorisations de construire, le cadastre, etc.

Foncier :

- Effectuer les acquisitions, cessions et suivre les préemptions avec Grenoble Alpes Métropole.
- Mettre en œuvre et suivre les procédures de déclaration d'utilité publique (DIA).
- Suivre les procédures préalables au déclassement du domaine public.
- Préparer et organiser les commissions communales des impôts directs.

FAITS MARQUANTS 2022

- Poursuite de la démarche «Cœur de Varcès», en lien avec Grenoble Alpes Métropole, qui vise à améliorer le centre-ville de Varcès avec notamment l'organisation de deux temps de travail avec les usagers et les habitants (ateliers participatifs) ainsi qu'avec les commerçants (cf. focus p 51).
- Élaboration du dossier de demande de dérogation environnementale concernant le périmètre de la Giraudière Nord-Est.
- Démarrage de la dématérialisation des dossiers de permis de construire.
- Poursuite du travail avec Grenoble Alpes-Métropole/ la Chambre d'agriculture/ le Département de l'Isère et 8 communes de l'ouest du Drac de mise en place d'un PAEN (protection des espaces agricoles et naturels).

PERSPECTIVES 2023

- Finalisation de l'étude de programmation urbaine «Cœur de Varcès» et lancement de la sélection d'un maître d'œuvre.
- Poursuite du portage du dossier de demande de dérogation devant le CNPN (Conseil National de Protection de la Nature) et prévision de lancement du dossier de consultation pour la sélection d'un aménageur pour la tranche 3 de la Giraudière, dénommée « Giraudière Nord-Est ».
- Finalisation du plan d'actions et du périmètre pour la protection des espaces agricoles et naturels (PAEN).
- Travail conjoint avec Grenoble Alpes Métropole sur les procédures de modifications n°2 et n°3 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Focus : dématérialisation du dépôt des autorisations d'urbanisme

Les communes de plus de 3 500 habitants doivent avoir des procédures dématérialisées pour recevoir et instruire les demandes d'autorisation d'urbanisme et de certificat d'urbanisme depuis le 1er janvier 2022.

Le processus de dématérialisation des permis de construire a été élaboré en lien avec Grenoble Alpes Métropole et ses communes membres.

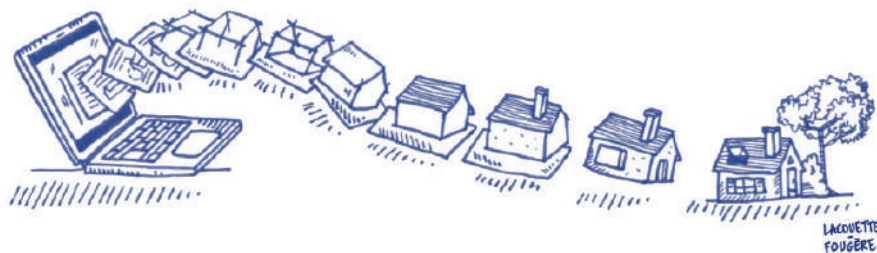
Depuis le 1er janvier 2022, la commune est donc prête et reçoit les demandes de permis de construire, déclarations préalables et certificats d'urbanisme en ligne, gratuitement, de manière plus simple et plus rapide.

Le dépôt en ligne, c'est pour l'usager :

- un service accessible à tout moment et où que soit le demandeur, dans une démarche simplifiée ;
- un gain de temps et d'argent : plus besoin de se déplacer en mairie pour déposer son dossier ou d'envoyer les demandes en courrier recommandé ;
- une démarche plus écologique, grâce à des dossiers numériques qui ne nécessitent plus d'être imprimés en de multiples exemplaires.

Le dépôt en ligne, c'est pour la commune :

- un circuit entièrement dématérialisé, avec tous les acteurs de l'instruction, et des échanges facilités jusqu'à la décision ;
- moins de photocopies et de gestion administrative permettant de libérer du temps pour répondre aux usagers.



Les chiffres 2022

3

agents
2,6 équivalents temps plein

29

instructions de permis de construire

15

personnes reçues par l'architecte conseil

116

instructions de déclarations préalables

146

instructions de déclarations d'aliéner



Environnement Développement durable

MISSIONS

- Mettre en œuvre des actions de développement durable en lien avec le Plan Climat Air Energie Métropolitain : réduction des déchets mobilités douces, amélioration de la qualité de l'air...
- Accroître et promouvoir le développement des espaces verts.
- Promouvoir les gestes éco-citoyens auprès des habitants (notamment par le Centre socioculturel).
- Développer des économies d'énergie dans les bâtiments et les espaces publics.
- Organiser des évènements liés à la préservation de l'environnement.

FAITS MARQUANTS 2022

- Définition et mise en œuvre d'un Plan d'efficacité et de sobriété.
- Organisation de la semaine pour la planète (spectacle, ateliers, animations...).

Biodiversité :

- Poursuite des inventaires et animations dans le cadre de l'ABC (Atlas de la Biodiversité Communal) : sorties ornithologie, zones humides, réunion du groupe local, animations avec les écoles, etc.
- Création d'une mare, d'un verger citoyen et pédagogique et d'un crapauduc.
- Définition du périmètre d'un plan d'actions pour la protection des espaces agricoles et naturels (PAEN).
- Espace naturel sensible (ENS) : conventionnement pour protéger les falaises Est du Vercors, du Pic St Michel au Moucherotte, avec les communes limitrophes afin de mettre en place des actions de protection du lieu et de pédagogie envers les habitants.
- Mise en place de nichoirs à oiseaux dans le Parc Beylier (grimpereau, rouge queue, mésange, huppe fasciée) et animation pour la fabrication de nichoirs avec le Centre socioculturel Émile Romanet.
- Participation au Mois de la Nuit (animation observation du ciel étoilé et animation chiroptères).

Déchets et gaspillage alimentaire :

- Élaboration d'un plan de lutte contre le gaspillage alimentaire, avec l'accompagnement de Grenoble Alpes Métropole.
- Collectes éphémères de textiles avec l'association la Remise et Grenoble Alpes Métropole.
- Visite du centre de tri Athanor (agents, élus et membres de la commission extra-municipale transition écologique).

Énergies :

- Ateliers autour de l'énergie (chauffage au bois, qualité de l'air, visite de la chaufferie).
- Allongement des plages d'extinction de l'éclairage public (de 23 h à 5 h 30 du matin) afin de limiter la consommation énergétique, de préserver la biodiversité ainsi que la santé humaine.
- Réalisation par l'Agence locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) d'un bilan énergétique des bâtiments communaux.

PERSPECTIVES 2023

- Poursuite de la mise en œuvre et du suivi des actions communales du Plan Climat Air Energie Métropolitain et du plan d'efficacité et de sobriété.
- Accueil d'un agent en service civique pendant 6 mois afin de sensibiliser les habitants à la rénovation des logements, au remplacement des foyers de cheminée anciens par des dispositifs nouvelle génération. En parallèle, sensibilisation et réponse aux sollicitations des habitants concernant le moustique tigre.
- Poursuite de la modernisation du parc des véhicules communaux en lien avec la Zone à faibles émissions (Z.F.E) de la Métropole et installation de premières bornes de recharge électrique sur voirie.
- Poursuite d'événements de sensibilisation faisant la promotion des modes de déplacement actifs et alternatifs à la voiture individuelle (Challenge Mobilité, Faites du Vélo,...).
- Poursuite de la mise en œuvre du décret tertiaire pour la réduction de la consommation énergétique des bâtiments : lancement d'études et élaboration d'un calendrier.
- Aménagements autour de la mare pédagogique au sein du Parc Beylier.
- Poursuite des animations diverses en matière de biodiversité, énergies, déchets, etc.

Focus : Plan d'efficacité et de sobriété

La commune est engagée depuis de nombreuses années dans la mise en œuvre très concrète d'actions en faveur du climat et de la biodiversité. Ces actions s'inscrivent notamment dans le cadre du Plan Climat Air Energie Métropolitain (PCAEM).

Mais en 2022, la crise énergétique, subie à la fois par les particuliers, les entreprises et les collectivités, a nécessité un réajustement encore plus rapide des priorités et des mesures du PCAEM.

C'est pourquoi la commune a décidé, en septembre, de définir un plan d'efficacité et de sobriété. Efficacité pour consommer «mieux» (ampoules à LED, énergie renouvelables, etc.) et sobriété pour consommer «moins».

Ce plan a été travaillé en concertation avec les élus municipaux de tous bords, les agents et les membres de la commission extra-municipale (composée en grande partie d'habitants).

30 mesures ont été retenues dans les domaines de la biodiversité, l'éclairage, l'isolation, la qualité de l'air et les mobilités douces, les énergies renouvelables, la consommation d'eau, l'économie circulaire et la sensibilisation.



Les chiffres 2022

2 agents

1 équivalent temps plein

85 %

du parc d'éclairage public en extinction de 23h à 5 h 30

3

bornes écologiques anti-moustiques

3 remplacements

de véhicules utilitaires par des véhicules électriques

27 %

des points lumineux en ville sont en LED

50

nichoirs à chauve-souris





2

***PÔLE
TECHNIQUE***

Espaces verts - voirie

Propreté urbaine

MISSIONS

Espaces verts :

- Entretien des espaces verts et le patrimoine arboricole.
- Fleurir et végétaliser la Ville (jardins, parcs, squares, écoles, espaces publics...).
- Créer de nouveaux espaces verts.

Espaces publics :

- Gérer les cours des écoles, bâtiments communaux, cimetières, squares et parcs.

Voirie :

- Aménager, rénover et entretenir les chemins communaux, le mobilier urbain, l'éclairage public.
- Installer les illuminations de Noël.
- Déneiger les voiries et places publiques.

Propreté urbaine :

- Nettoyer et entretenir les rues, places communales et WC publics.

Relations avec Grenoble Alpes Métropole (GAM) :

- Planifier et suivre les projets et travaux en lien avec la Métropole.
- Être l'interface entre les habitants et la Métropole.

FAITS MARQUANTS 2022

- Poursuite de la définition du programme de réaménagement de l'entrée Nord de Varcès avec Grenoble Alpes Métropole.
- Finalisation du projet de requalification de la rue Pierre Termier et présentation du projet au public.
- Suivi du projet métropolitain de rénovation des voiries de la Zone d'Activités du Pré de l'Orme.
- Remplacement des bacs à fleurs vétustes et végétalisation du cimetière de Risset.
- Poursuite de l'éco-pâturage sur les parcelles communales.
- Renouvellement de la tondeuse auto-portée et remplacement de la benne du marché.
- Travaux de réfection de la toiture du Gymnase Belledonne.
- Déploiement de serrures électroniques dans les bâtiments du gymnase Champ Nigat.
- Plantation d'un premier lot de 25 arbres en voirie avec la Métropole (plan Canopée).
- Inauguration du nouveau Parc Rose Valland (Giraudière), 1,5 ha supplémentaires à entretenir de manière favorable à la biodiversité.

PERSPECTIVES 2023

- Réorganisation des massifs fleuris, afin de s'adapter d'avantage au changement climatique.
- Aménagement des jardins partagés.
- Travaux de sécurisation du parc Beylier.
- Travaux d'embellissement de la chaufferie bois.
- Mise en place du tri à 100% des déchets au marché.



Focus : la végétalisation des cimetières

Au cours de l'année 2022, la Ville de Varcès-Allières-et-Risset a procédé à la végétalisation du cimetière de Risset, celui de Varcès ayant été végétalisé en 2021. Cette démarche a été initiée par une volonté commune émanant des administrés, des élus et des agents de la collectivité.

La végétalisation s'est traduite par un engazonnement des allées (soit environ 3 500 m²) par ensemencement hydraulique. Cette technique, effectuée par une entreprise locale, consiste à mettre en œuvre, sur le sol, une émulsion d'eau, de graines, d'engrais, de fibres de bois et de fixateurs afin de créer un couvert végétal.

En 2017, la Ville avait fait le choix de supprimer l'utilisation de produits phytosanitaires dans tous les espaces publics dont les cimetières. Ainsi, il a été nécessaire de repenser l'entretien des espaces en adoptant des pratiques alternatives. Désormais, la végétalisation des cimetières permet de renforcer et faciliter leur gestion écologique, tout en y apportant un sentiment d'apaisement.

Les chiffres 2022

9

agents

8,5 équivalents temps plein

380 m²

de massifs fleuris

3 km

d'entretien de taille de haies

16.85 ha

de fauche et de tonte

2 500

fleurs plantées

Entretien de

1 200 points lumineux
(27% en LED)

Travaux / Entretien / nettoyage des bâtiments et cantines scolaires

MISSIONS

Travaux bâtiments :

- Entretien des bâtiments communaux.
- Élaborer des projets de construction et/ou de réhabilitation de bâtiments communaux.
- Mettre les sites aux normes de sécurité et d'accessibilité.
- Assurer les travaux d'entretien et de dépannage.

Entretien des espaces publics et du matériel :

- Gérer le parc de véhicules et de matériels.
- Entretien des parkings municipaux et le stationnement de surface.
- Installer et démonter les équipements et matériels lors des manifestations ou réceptions.

Nettoyage bâtiments et cantines scolaires :

- Garantir le bon fonctionnement et la propreté de l'ensemble des bâtiments communaux.
- Assurer la mise en service des repas à la cantine et l'entretien.

FAITS MARQUANTS 2022

- Début des travaux d'extension du multi-accueil.
- Audit énergétique des bâtiments scolaires.
- Livraison du terrain de foot synthétique à VIF (Co-financement Varcès/Vif).
- Rénovation de points lumineux : passages en LED dans les deux groupes scolaires.
- Aménagement du parc du centre technique municipal.
- Travaux de réfection de la toiture du Gymnase Belledonne.
- Déploiement de serrures électroniques dans les bâtiments du gymnase Champ Nigat.



Gymnase Belledonne

PERSPECTIVES 2023

- Traitement des boiseries du gymnase Belledonne et passage en LED.
- Amélioration de la régulation des chauffages des bâtiments communaux.
- Rénovation de l'éclairage public sur le parc Beylier et l'avenue Joliot Curie.
- Mise en place d'un logiciel de gestion de la maintenance des bâtiments.
- Mise aux normes du terrain de foot à Varcès.
- Motorisation de la porte du centre socioculturel pour une meilleure accessibilité.
- Fin des travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux.
- Fin des travaux d'extension du Multi-accueil.
- Finalisation du remplacement du parc automobile conforme à la ZFE.
- Réfection de la toiture du Gymnase Champ Nigat.

Focus : audits énergétiques des bâtiments

Issu de la loi Elan, le décret tertiaire, ou dispositif éco-énergie tertiaire (DEET), entré en vigueur en 2019, impose à tous les bâtiments du secteur tertiaire de plus de 1000 m² de réaliser des économies significatives et de réduire la production de gaz à effet de serre à l'horizon 2050.

Le patrimoine immobilier des collectivités est donc lui aussi concerné, neuf ou ancien.

Les objectifs de consommation énergétique sont fixés par décennie. Il est prévu une réduction de 40% en 2030, 50% en 2040 et 60% en 2050. Cette réduction se fait par rapport à une année de référence, ne pouvant être antérieure à 2010.

La commune, soucieuse d'améliorer la performance énergétique de ses bâtiments pour plus de confort, pour des économies d'énergie et pour préserver l'environnement, a identifié le patrimoine concerné et collecté ses données de consommation. Elle a, ensuite, lancé des audits énergétiques, dont deux en 2022 dans les groupes scolaires.

Ces audits permettent à la fois de déterminer la classe énergétique réelle du bâtiment, ainsi qu'une liste de travaux pertinents pour le rénover.

Les chiffres 2022

4

agents / bâtiments
3,5 équivalents temps
plein

16 766 m²

de bâtiments à entrete-
nir et nettoyer

26

véhicules et remorques

23 agents

19 équivalents temps
plein / nettoyage des
bâtiments / cantine

22

sites à entretenir

1 200

interventions des ser-
vices techniques



Systeme d'information - téléphonie

MISSIONS

Pour les services communaux et les écoles :

- Gérer l'installation et la maintenance en condition opérationnelle du parc informatique, téléphonique (fixes et mobiles) et des copieurs.
- Gérer les utilisateurs (habilitations, contrôles d'accès, ...).
- Gérer l'infrastructure système du réseau local et des accès (Internet, Messagerie, Téléphonie).
- Garantir la sécurité « informatique » de l'infrastructure (Sauvegarde/archivage/intégrité).
- Assister les utilisateurs (demandes/incidents) pour les agents/élus et personnels des écoles.
- Définir et mettre en œuvre des projets numériques.

FAITS MARQUANTS 2022

Infrastructure / logiciels :

- Audit externe de sécurité sur le cœur de réseau communal.
- Amélioration de la sécurité de l'outil pour le télétravail.
- Téléphonie mobile : mise en place d'un outil de management et de sécurisation des téléphones.
- Habilitations et migration des données écoles sur le cœur de réseau.
- Sécurisation des accès Intersites.
- Migration de l'application métier de gestion du courrier «Elise» vers un portail en mode «Cloud» (Informatique en nuage ; le logiciel est accessible via Internet plutôt que sur le serveur informatique de la commune).
- Amélioration de la gestion de flux entrants pour la messagerie communale.

Groupes scolaires :

- Groupe scolaire Poussous : normalisation de la salle serveur et remplacement de 16 ordinateurs de la salle informatique.
- Ecoles Primaires : mise en place de 2 copieurs couleurs (1 à Poussous, 1 à Mallerin) pour une meilleure gestion des coûts d'impression.

Bâtiments communaux :

- Résidence Autonomie : réfection du câblage réseau et mise en place de la téléphonie évoluée permettant d'être relié en direct avec le standard.
- Centre socioculturel : mise en place de la téléphonie évoluée communale pour une meilleure communication en interne et une baisse des coûts.

Règlement Général de Protection des données : mutualisation du délégué à la protection des données (DPO) avec la Métropole.

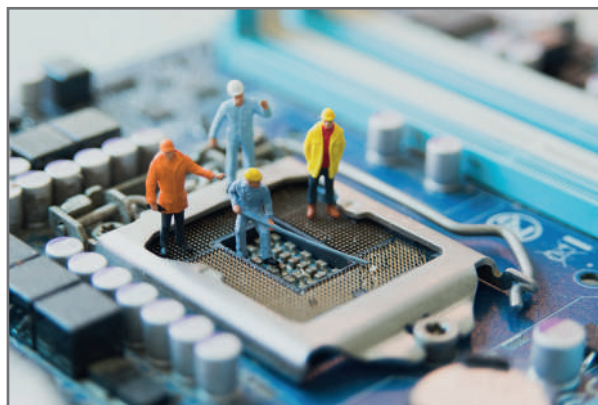
PERSPECTIVES 2023

Infrastructure / logiciels :

- Rédaction d'une Politique de Sécurité des systèmes d'information (PSSI) et mise en application par le service.
- Mise en projet du Plan Continuité d'Activités /Plan Reprise Activités.
- Téléphonie mobile : prolongation de la sécurisation des outils via l'outil de management et fin des déploiements par service.
- Mise en place d'un outil de supervision des matériels du cœur de réseau pour les remontées de pannes et de maintenances préventives.
- Mise en place d'un outil collaboratif de gestion des interventions des services techniques, des demandes des réservations associatives via le Guichet Unique et de la gestion des ressources du Patrimoine communal par les Affaires Générales.

Bâtiments communaux :

- Révision des onduleurs sur réseau Informatique.
- Journalisation des accès Serveur de fichiers.



Les chiffres 2022

3
agents

190
comptes utilisateurs de
messagerie

170
ordinateurs
20
tablettes

150
agents / élus utilisateurs

1 420
demandes d'assistance
utilisateurs

10
photocopieurs
53
téléphones mobiles





3

***CENTRE
COMMUNAL
D'ACTION
SOCIALE
(CCAS)***

Petite enfance Parentalité

MISSIONS

MULTI-ACCUEIL TIT'OURS

- Assurer l'accompagnement des familles et l'accueil des jeunes enfants.
- Assurer la sécurité et le bien-être des enfants.
- Assurer des activités permettant l'éveil et la socialisation des enfants.
- Participer à l'animation du Lieu d'Accueil Enfant Parent (L.A.E.P.) et aux animations Petite Enfance.

RPE : Relais Petite Enfance (ex Relais assistant(e)s maternel(le)s)

- Garantir la mission d'information en direction des familles et des assistantes maternelles.
- Proposer des temps d'éveil en direction des enfants avec les assistantes maternelles.
- Renforcer la professionnalisation des assistantes maternelles (formation continue).
- Proposer des soirées débats et réunions d'informations aux parents et assistantes maternelles.
- Participer à la commission parentalité.
- Participer à l'animation du Lieu d'Accueil Enfant Parent (L.A.E.P.) et aux animations petite enfance.

L.A.E.P. : lieu d'accueil enfant / parent

- Accueillir les parents et leurs enfants de moins de 6 ans pour favoriser leur socialisation en lien avec le centre socioculturel (C.S.C.) Émile ROMANET et le service enfance jeunesse (S.E.J.).

FAITS MARQUANTS 2022

MULTI-ACCUEIL

- Déménagement du multi-accueil dans les locaux du service enfance jeunesse pendant les travaux d'extension.
- Augmentation de la capacité d'accueil à 25 enfants / journée.
- Création du journal de la crèche à destination des parents.
- Continuité du projet d'extension et d'adaptation du multi-accueil (+ 5 berceaux).

RELAIS PETITE ENFANCE (R.P.E.)

- Application de la réforme modifiant les Relais d'Assistants Maternelles en Relais Petite Enfance, avec la mise en place d'un guichet unique pour l'information des familles sur les différents modes d'accueil.
- Organisation de la réunion de rentrée avec la PMI pour les assistantes maternelles afin de favoriser une dynamique et l'émergence de projets.
- Création d'un spectacle par un groupe d'assistantes maternelles, accompagnées par le relais, pour la fête de fin d'année.

L.A.E.P. : lieu d'accueil enfant / parent

- Une fréquentation en hausse.
- Accueil de nouvelles familles par le biais du RPE.
- Participation à la journée du réseau LAEP 38 consacrée à la place du jeu dans les accueils de LAEP.

PERSPECTIVES 2023

MULTI-ACCUEIL

- Intégration des nouveaux locaux du multi-accueil.
- Augmentation de la capacité d'accueil à 30 enfants / jour.
- Restructuration de l'accueil avec un fonctionnement en âges mélangés.
- Restructuration des temps de travail des professionnelles et recrutement d'un agent supplémentaire.
- Mise en place d'un partenariat avec la ferme pédagogique de Varces.
- Réécriture du projet d'établissement.



R.P.E. (Relais Petite Enfance)

- Réunion de rentrée pour les assistantes maternelles.
- Poursuite de l'accompagnement des assistantes maternelles et des parents.

L.A.E.P. : lieu d'accueil enfant / parent

- Formation de l'équipe sur la posture et l'écoute de l'accueillant en LAEP.

Focus : Guichet unique petite enfance

Le bilan de la première année de mise en place du guichet unique petite enfance est très positif. Dès le dépôt d'un dossier d'inscription au multi-accueil, les parents sont contactés par la responsable du R.P.E et reçoivent tous les renseignements concernant l'accueil collectif et individuel de leur enfant ou futur enfant. La recherche d'un mode de garde peut s'avérer difficile et stressante pour les parents et futurs parents, il est donc essentiel d'aiguiller au mieux les familles et de répondre à leurs questions. La responsable du R.P.E prend le temps de parler de tous les modes de garde existants sur la commune, ainsi que de promouvoir les actions de parentalité et du L.A.E.P.



Les chiffres 2022

1

agent
au
Relais petite enfance

71

temps collectifs organi-
sés par le
Relais petite enfance

6

agents de différents ser-
vices au Lieu d'accueil
enfant / parent

42

séances au Lieu d'accueil
enfant / parent (L.A.E.P)

12 agents

10,22 équivalents temps
plein au multi-accueil

60

enfants inscrits au
multi-accueil

67

Assistants maternelles
accompagnées par le
Relais petite enfance

798

personnes accueillies au
L.A.E.P (486 enfants et
312 parents)

Seniors

MISSIONS

- Accueillir, informer et orienter sur les différents services existants.
- Accompagner dans les démarches administratives, notamment l'aide à la constitution des dossiers (allocation personnalisée d'autonomie, télé-alarme, aide sociale, etc.).
- Coordonner le service de portage de repas à domicile effectué par un prestataire extérieur.
- Assurer le service de navettes en minibus au supermarché à Varcès et au club Beauregard, une fois par semaine.
- Coordonner et mettre en œuvre le plan canicule.
- Assurer les coordinations gérontologiques et individuelles pour permettre le maintien à domicile des personnes âgées dans les meilleures conditions.
- Organiser des animations.

FAITS MARQUANTS 2022

- Distribution des paniers gourmands en décembre lors d'un goûter ou distribution de ces paniers à domicile par les élus.
- Suivi des personnes inscrites dans le cadre du plan canicule grâce à la mobilisation de 3 agents et 8 élus.
- Repas de Noël 2021 réalisé au printemps 2022 en raison de la crise sanitaire.
- Organisation de la « Semaine Bleue » .
- Développement des activités à destination des seniors varçois : navettes et 41 ateliers mémoire du mardi, lancement de l'activité « Boule Santé » en partenariat avec l'Association la joyeuse boule varçoise, sorties à la journée, etc.





PERSPECTIVES 2023

- Poursuite de la réflexion sur le «Bien vieillir à Varces» en lien avec le centre socioculturel Émile ROMANET et organisation de la Semaine Bleue 2023.
- Repas des seniors en janvier 2023.
- Poursuite du développement des actions à destination des Seniors.



Focus :

« Changeons de regard sur nos aînés »

Cette année encore, la semaine bleue a été un événement phare pour les seniors de la commune. Elle a été portée par la Commission «Bien vieillir» et organisée en partenariat par le Service senior, la Résidence Autonomie et le Centre Socioculturel Émile Romanet.

- 190 participants.
- 10 activités différentes proposées.

Des activités nouvelles cette année : atelier percussions et danse africaine, marche bleue, cuisine avec un chef, un loto, etc.

Les chiffres 2022

2

agents
0,5 équivalent temps plein

4

visites pour le maintien à domicile

335

paniers gourmands de Noël distribués

3

dossiers A.P.A. traités

250

appels téléphoniques

42

Navettes au supermarché

11 207

repas portés à domicile à 44 convives

2

coordinations gériatriques

50

RDV au service

34

Navettes club seniors
Beauregard

Résidence autonomie Personnes âgées

MISSIONS

- Gérer administrativement, financièrement et techniquement la résidence Maurice GARIEL, structure communale composée de 16 logements.
- Veiller au confort des résidents et assurer leur sécurité.
- Assurer le suivi avec les familles.
- Proposer et assurer des actions et animations afin de préserver l'autonomie et le lien social.
- Accompagner les résidents dans leurs démarches quand un changement de structure s'avère nécessaire.
- Assurer une distribution de repas le midi en salle collective aux résidents et retraités de la commune.

FAITS MARQUANTS 2022

- Près de 1 500 heures d'activités proposées aux résidents : Un vol en hélicoptère au-dessus de Varcès, 12 sorties journées, 3 food-trucks, des ateliers cuisine, des concerts, du théâtre, etc.
- Reprise des activités intergénérationnelles en partenariat avec les ateliers périscolaires de l'Arc en Ciel.
- 3 « Balades et partages » avec le groupe du centre socioculturel Émile Romanet.
- Rénovation de 5 appartements.
- Développement de la communication à destination de tous les seniors de la commune sur les activités proposées à la résidence autonomie en partenariat avec le service communication de la ville : affiches, postes Fb et Panneaupocket.
- Définition du Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) avec l'Agence Régionale de la Santé qui fixe les obligations respectives des parties.



PERSPECTIVES 2023

- Signature du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) avec l'Agence Régionale de la Santé.
- Poursuite des activités intergénérationnelles.
- Évaluation des actions et du fonctionnement de la Résidence.
- Redéfinition du projet d'établissement.
- Participation aux commissions d'attribution des places dans les EHPAD.
- Développement des actions conduites par la RA et ouvertes aux seniors extérieurs : cycles Boule Santé, etc.



Focus : réalisation d'un clip vidéo

7 Résidents ont accepté de jouer aux acteurs, d'être filmés pour figurer dans un clip réalisé dans le cadre d'un projet artistique porté par la petite fille d'un résident.

D'autres résidents curieux ont assisté à l'envers du décor pendant le tournage.

Clip disponible sur youtube : <https://www.youtube.com/channel/UCK4wAsYllmkQObIDFxXLRwQ>



Les chiffres 2022

5

agents
3,7 équivalents temps plein

5 départs
5 arrivées
de résidents

307

animations

16 résidents

6 hommes
10 femmes

12

sorties à la journée

12

participants extérieurs
aux ateliers mémoire du mardi



Administration du C.C.A.S* Aides - logements sociaux

MISSIONS

Aides sociales

- Accompagner les Varçois dans les démarches administratives et notamment l'aide à la constitution des dossiers (accès aux droits, aide sociale, etc.).
- Accueillir et informer les demandeurs d'aides sociales légales et instruire les dossiers (bons alimentaires, aides financières, etc.).
- Effectuer la domiciliation des personnes sans domicile pour qu'elle puissent faire valoir leurs droits.

Logement

- Accueillir les demandeurs de logement social et gérer le suivi des dossiers.
- Mettre en œuvre et gérer les procédures de péril et d'insalubrité.

Administration du C.C.A.S

- Préparer les conseils d'administration du C.C.A.S. : notes de synthèse, convocations, etc.
- Envoyer les délibérations au contrôle de légalité.
- Rédiger les comptes-rendus des conseils d'administration.

FAITS MARQUANTS 2022

- Participation à l'organisation de la solidarité pour les Ukrainiens avec le centre socioculturel et l'école Les Poussous, et accueil d'une famille de réfugiés avec 3 enfants, dont 2 scolarisés aux Poussous.
- Mise en place de la mutuelle communale par le biais de l'association ACTIOM.
- Réalisation d'un plan d'actions suite à l'analyse des besoins sociaux.
- Organisation de la 3ème Instance Locale de Suivi des Objectifs d'Attribution (ILSOA) à Varces. Cette instance suit qualitativement et quantitativement les attributions de logements sociaux sur le territoire.



PERSPECTIVES 2023

- Réflexion sur les aides financières.
- Définition d'un règlement intérieur pour la domiciliation.
- Réflexion pour créer un kit à destination de personnes sans domicile fixe.
- Mise en œuvre du plan d'actions suite à l'analyse des besoins sociaux.
- Élaboration d'un nouveau contrat de mixité sociale avec l'État, l'Établissement Public Foncier et Grenoble Alpes Métropole



* Centre communal d'action sociale

Focus : mutuelle communale

Si la santé n'a pas de prix, elle a en revanche un coût et c'est face à ce constat que la municipalité s'était engagée dans la mise en place d'une mutuelle communale.

Le Centre communal d'action sociale de la Ville a fait appel à l'association Actiom (Association de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat) pour lancer le dispositif « Ma Commune, ma Santé ».

L'objectif est de permettre aux Varçois de bénéficier d'une mutuelle groupée aux tarifs les plus avantageux. Actiom est une association d'assurés loi 1901, totalement indépendante, à but non lucratif et non commercial, qui négocie, au niveau national, les meilleurs tarifs auprès des complémentaires santé. Son rôle est de représenter et de défendre les intérêts de tous ses adhérents.

Ce dispositif s'adresse aux habitants qui souhaitent une couverture santé de qualité et économiser sur les cotisations mensuelles en préférant une offre collective. Quatre mutuelles sont partenaires de Actiom.

Pour y adhérer, il faut être varçois (salariés, retraités, sans emploi, agriculteurs, artisans, commerçants) ou travailler à Varcès (fournir un justificatif) et ne pas bénéficier de mutuelle d'entreprise.



Réunion d'information mutuelle communale

Les chiffres 2022

4

agents
2.75 équivalents temps plein

9

aides financières exceptionnelles

28

logements sociaux attribués

8

conseils d'administration du CCAS

19

bons alimentaires

273

dossiers de demandes de logements

23

commissions d'attribution de logements

47

délibérations du CCAS
2 arrêtés



VINO
RITAS

4

PÔLE

**SOCIO-ÉDUCATIF
&
CULTUREL**

Enfance - jeunesse

MISSIONS

Activités périscolaires, restauration collective et transport scolaire

- Accueillir des élèves de maternelle et primaire le matin avant l'école, durant la pause méridienne et le soir en dehors des horaires scolaires.
- Assurer le service de transport scolaire.
- Assurer le suivi du prestataire de la restauration collective et assister à la « commission menu».
- Proposer un programme d'activités variées avec le tissu associatif, les écoles et les autres services municipaux autour de thèmes comme le sport, la culture, le développement durable, la citoyenneté, les sciences, etc.
- Organiser des événements avec et pour les enfants et les jeunes.

Activités extrascolaires

- Gérer les accueils de loisirs des maternelles et des élémentaires.
- Assurer la gestion et le développement des activités pour les jeunes lors des vacances scolaires.
- Organiser des séjours d'été pour les 9-11 ans et les adolescents.
- Proposer un programme d'activités variées.

Secteur jeunes

- Proposer des activités aux jeunes dès l'entrée au collège et jusqu'au lycée.
- Favoriser la participation des jeunes et leur autonomie.

Secrétariat

- Accueillir les familles : inscriptions, annulations, modifications...
- Gérer le bâtiment « Arc-en-Ciel ».

FAITS MARQUANTS 2022

- Fin des protocoles sanitaires freinant l'offre pédagogique des activités.
- Arrivée d'un nouveau responsable du secteur Enfance.
- Continuité dans la dématérialisation des documents administratifs.
- Reprise de l'événement Varcès en live, soirée avec plus de 200 jeunes à l'Oriel
- Fête du jeu sur le thème du carton avec plus de 300 personnes.

PERSPECTIVES 2023

- Maintien des actions autour de l'écologie et du développement durable notamment sur les restaurants scolaires.
- Premières actions concrètes du projet éducatif territorial (PEDT), réalisé par l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation sur Varcès, avec notamment le développement d'une activité robotique innovante.
- Réécriture du projet pédagogique sur les accueils de loisirs.
- Renouvellement du marché des repas à la cantine scolaire avec une volonté de favoriser l'approvisionnement local et/ou biologique.



Focus : lutte contre le gaspillage alimentaire

Depuis la mise en place du self en 2017 sur les deux groupes scolaires de la commune, nous avons réalisé plusieurs pesées pour quantifier le poids en kilos des déchets en fin de service.

La commune de Varcès fait partie des « bons élèves » puisque la moyenne des dernières pesées est en-dessous de la moyenne nationale (90g/repas au lieu de 150g).

La collectivité continue de travailler pour diminuer le gaspillage alimentaire. Elle offre, par exemple, la possibilité aux enfants qui le souhaitent de se resservir pour l'ensemble des composantes du repas en surplus.



Les chiffres 2022

51

agents
32.5 équivalents temps plein

550

enfants à la cantine en moyenne par jour

660

factures / mois pour l'ensemble des services

250

enfants au périscolaire du matin et du soir en moyenne par jour

60

enfants utilisant le transport scolaire

120

adolescents différents ont fréquenté l'accueil jeunes

95 enfants de 3 à 11 ans

en moyenne à l'accueil de loisirs (mercredis et vacances)

Éducation

MISSIONS

- Accueillir de manière optimale les élèves dans les 3 écoles municipales pour participer à la réussite éducative des enfants.
- Assurer l'interface entre les parents d'élèves et les écoles en favorisant le dialogue (préparation des conseils d'écoles).
- Gérer l'intendance et les budgets communaux dédiés aux établissements scolaires (dotations par élèves pour les livres, fournitures, sorties pédagogiques, etc.).
- Assister le corps enseignant concernant les activités pédagogiques, l'hygiène et la sécurité des enfants grâce aux Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (A.T.S.E.M.).
- Assister les enseignants grâce à des agents communaux intervenant pour les cours de musique et de sport.
- Organiser et mettre en œuvre les interventions au sein des écoles : bibliothécaires, ludothécaire.
- Gérer les admissions dans les écoles.

FAITS MARQUANTS 2022

- Poursuite des groupes de travail des Agents Territoriaux Spécialisés dans les Ecoles Maternelles (ATSEM) sur différents thèmes ou activités : enfants en situation de handicap, yoga...
- Embauche d'une ATSEM (0,50 ETP) pour assurer les remplacements pour une bonne continuité de service.
- Ouverture d'une nouvelle classe dans l'école maternelle Mallerin, avec l'embauche d'une nouvelle ATSEM.
- Fermeture d'une classe en élémentaire Mallerin.
- Investissement dans du mobilier (tables et chaises) adapté aux enfants et aux adultes dans les deux cantines.
- Installation de copieurs couleur dans les écoles.
- Poursuites des protocoles sanitaires pour l'entretien des locaux et l'accueil des enfants.
- Mise à disposition du verger du Parc Beylier pour une expérimentation d'école du dehors par 2 enseignantes de maternelle Mallerin
- Accompagnement des projets environnementaux des enseignants: plantation d'un verger et création d'un jardin potager aux Poussous



Mobilier adapté dans les cantines maternelles

PERSPECTIVES 2023

- Mise en place du dispositif «Classe bleue» à la piscine au groupe scolaire «Les Poussous» qui définit un plan d'aisance aquatique pour les jeunes de 3 à 6 ans.
- Recrutement d'un nouvel éducateur territorial des activités physiques et sportives (ETAPS) suite à un départ en retraite.
- Poursuite des groupes de travail avec les ATSEM.



Focus : renfort ATSEM

Acteur et souvent actrice incontournable de la vie d'une école maternelle, **l'agent territorial spécialisé des écoles maternelles l'A.T.S.E.M** assiste l'enseignant dans la classe, peut assurer l'accueil du matin, aider les petits à l'heure de la cantine, leur inculquer les règles d'hygiène, mais aussi veiller à la propreté des locaux.

Le recrutement d'une ATSEM en renfort a permis d'apporter une plus grande souplesse et d'assurer des remplacements dans la sérénité. Ce poste fait l'unanimité tant auprès des ATSEM que du côté des enseignants.



Les chiffres 2022

15 agents
9,22 équivalents temps
plein

1
intervenant
musical

1
intervenant
sportif

751 élèves
en maternelle et pri-
maire

19
classes primaires

11
classes
maternelles



Bibliothèque - Lecture publique

MISSIONS

- Accueillir le public pour les prêts ou la consultation et apporter des conseils.
- Gérer et mettre en valeur le fonds des différentes collections.
- Définir et proposer des animations dans le cadre scolaire au sein des établissements et de la bibliothèque.
- Proposer une programmation d'animations autour de diverses médiations.
- Participer à des événements organisés par d'autres acteurs de la commune.
- Accompagner les bénévoles.
- Effectuer le catalogage des ouvrages et la communication.
- Participer au réseau des bibliothèques métropolitaines.

FAITS MARQUANTS 2022

- Si 2021 nous laissait confiants quant à la reprise de la fréquentation et des emprunts à la bibliothèque, 2022, avec la mise en place de **la gratuité d'inscription pour tous**, a dépassé toutes nos prévisions les plus optimistes.
- **Record absolu** du nombre des inscriptions (1 243) et de la fréquentation (+ de 15 000 visites). Meilleur nombre de prêts depuis 15 ans (39 676).
- **Collaborations** avec Grenoble Alpes Métropole et le Département (bibliothèques numériques, cinéma d'animation). Partenariats avec le centre socioculturel et la ludothèque, le collège, le Relais Petite Enfance et le Multi-Accueil. Accueil des classes repensé pour l'année scolaire 22/23.
- **Subvention exceptionnelle du Centre National du Livre (C.N.L.)** pour l'acquisition de livres supplémentaires de 2750 €.
- **Rencontres** avec l'auteur Fabrice Vigne (club lecture) et le réalisateur Léo Marchand (Fête du cinéma d'animation, Cf. focus page suivante). Accueil d'un concert Un-Sol-Hit. Matinées jeux avec la ludothèque.

PERSPECTIVES 2023

- Vigilance particulière quant à l'évolution de la fréquentation des publics à la bibliothèque pour adapter à ces publics la politique d'acquisition, notamment des fonds enfance et jeunesse (BD et albums jeunesse).
- Pérenniser et développer les projets autour du cinéma en collaboration avec le Centre Socioculturel Émile Romanet et le Département de l'Isère.
- Selon l'obtention ou non de subventions, continuer à proposer une ou plusieurs rencontres d'auteurs.

Focus : rencontre avec un réalisateur

La bibliothèque a souvent défendu le **cinéma d'animation**. Après la rétrospective Laguionie en 2019, nous avons eu la grande chance de recevoir en octobre 2022, lors de la Fête du Cinéma d'Animation, **le réalisateur Léo Marchand**.

Cette rencontre a eu lieu après la projection de son dernier long-métrage «Les voisins de mes voisins sont mes voisins».

Ce fut l'occasion pour le public présent de pouvoir discuter de ce cinéma tellement particulier (méthodes d'animation, choix des voix de doublage) avec l'un de ses représentants les plus inspirés et exigeants du moment.

Notons encore l'importance du partenariat avec la Médiathèque Départementale de l'Isère sans lequel ce projet n'aurait tout simplement pas pu voir le jour.



Les chiffres 2022

2
agents

+ de 15 000
visites

+ 20%
de visites

1 243
usagers inscrits

39 676
prêts

65
accueils de classes



Culture, évènements, sport et vie associative

(C.E.S.V.A.)

MISSIONS

Culture :

- Gérer les évènements culturels communaux : concerts Un Sol Hit, concours photos, expositions, semaine de la science, les résidences d'artistes, etc.
- Gérer le lien avec le régisseur de l'Oriel et les demandes de location de la salle de spectacles.
- Gérer les demandes de partenariats culturels.
- Gérer les évènements ponctuels.
- Gérer les missions de l'intervenant musique dans les écoles.

Évènements communaux divers :

- Gérer les évènements comme le marché de Noël, le marché aux plantes et délices, la fête de la musique, la fête nationale du 14 juillet...

Sport :

- Développer les actions et les évènements sportifs : « Varcès fête ses sportifs », Actions dans le cadre de la labellisation « Terre de Jeux 2024 » et les actions entre les associations sportives et les services de la Ville.

Vie associative via le guichet unique :

- Gérer les demandes des associations de mises à disposition de salles, installations sportives et de matériels.
- Assurer la billetterie des spectacles à l'Oriel et des évènements culturels communaux.
- Organiser le forum des associations.
- Accompagner les associations dans leur demande de subvention à la commune et instruire les dossiers de demande de subvention.
- Promouvoir les activités de la vie associative à travers les différents supports de communication de la ville.

FAITS MARQUANTS 2022

- Centralisation de toutes les demandes pour les associations du guichet unique : 1 seul service interlocuteur.
- Mise en place de nouveaux évènements : semaine Olympique et Paralympique à l'école, Varcès fête ses sportifs édition n°1.
- Labellisation Terre de Jeux 2024 pour promouvoir les valeurs du sport et de l'Olympisme.
- Organisation d'évènements culturels : concours photo, concerts Un sol Hit, résidence de compagnies d'artistes avec restitution aux écoles, projet transgénérationnel pendant l'été, Fête de la musique.

PERSPECTIVES 2023

- Organisation et mise en place des tables rondes culturelles pour toutes les associations culturelles Varçaises.
- Redéfinition des évènements communaux dans leur ensemble en prenant en compte le planning général des évènements Varçois.
- Réalisation d'un diagnostic d'utilisation des différents équipements.
- Développement des partenariats avec des compagnies et des groupes pour toucher un large public.
- Préparation du 50ème anniversaire du jumelage Varces/ Lützelsachsen (en Allemagne) avec le comité de jumelage.

Focus : tables rondes de la culture

L'année 2022 a été marquée par la mise en place de tables rondes de la Culture avec les associations Varçaises.

3 tables rondes se sont déroulées sur la période entre septembre et décembre 2022. Ces 3 temps ont permis de définir, avec tous les acteurs associatifs culturels, une carte mentale pour « la culture à Varces » et ont donné l'envie de créer un évènement commun.

Ces tables rondes se poursuivront en 2023.

Les mots retenus constituant la carte mentale de la culture à Varces sont :

- Pratiquer / Diversité / Territoire / Donner envie .
- Transmission / Partage / Émotions / Créations.



Concert Un Sol Hit à la Chapelle de Risset



Varces fête ses sportifs édition n°1

Les chiffres 2022

2

agents

1.1 équivalent temps plein

63

dossiers de demandes de subventions

54

conventions de prêts de matériels

3

expositions à la Rotonde

6

évènements communaux organisés

44

mise à disposition d'équipements extérieurs



Actions culturelles L'Oriel

MISSIONS

Salle de spectacle l'Oriel :

La programmation de la majeure partie des spectacles à l'Oriel est confiée à l'association «Varces Animation Culture».

Un agent municipal intervient dans la gestion de cette salle pour :

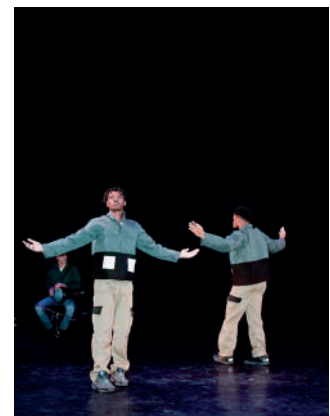
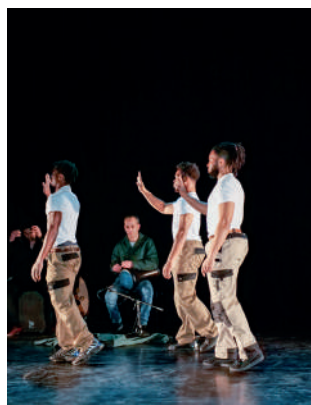
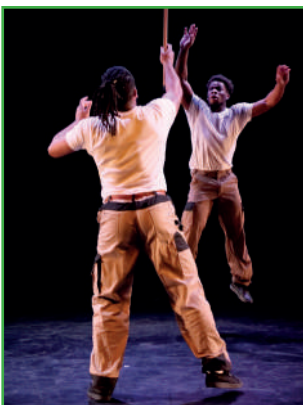
- entretenir les équipements spécifiques de la salle et accompagner en régie des événements ;
- accueillir des compagnies en résidence.

Animations :

- Organiser des manifestations culturelles sur le territoire.
- Soutenir techniquement les associations culturelles dans le développement de leurs animations comme Varces Animation Culture, le Centre socioculturel, Touloutim, École de musique moderne en Isère (EMMI), ...

FAITS MARQUANTS 2022

- Fin de la crise sanitaire : une saison normale avec de nombreux reports de spectacles et festivités entraînant un planning assez lourd.
- Accueil de 4 résidences d'artistes (deux fois pour Petits bâtons production, la Cie Break Theater et l'Usine à jazz pour son nouveau spectacle).
- Accueil régulier de stagiaires (collégiens, lycéens et jeunes accompagnés par la Mission Locale) pour faire connaître les métiers du spectacle et aider les jeunes dans leurs parcours professionnels (5 jeunes suivis sur 3 mois au total) : l'un d'entre eux, qui était en décrochage, vient d'intégrer une formation en alternance sur 2 ans.
- Accueil de deux nouveaux temps avec le collège qui permettent aux jeunes d'avoir une première expérience sur scène : du Slam avec les 5èmes et un exercice sur l'Éloquence avec les 4èmes.
- Aménagement de la loge artistes (canapé, table basse et installation d'un nouvel éclairage).
- Accueil régulier de réunions institutionnelles.



PERSPECTIVES 2023

- Poursuite de la rénovation des loges pour un meilleur accueil des artistes.
- Peinture de la façade.
- Investissement en matériel.
- Élargissement de l'offre culturelle.

Focus : un régisseur au service des associations

Le régisseur a consacré plus de 900h **au service des associations varçaises** sur l'année 2022, dont les 2/3 pour l'association Varces Animation Culture (V.A.C.).

La commune permet aux associations, institutions et habitants de bénéficier d'un espace de qualité et des moyens techniques pour l'accueil et le bon déroulement de leurs événements tout au long de l'année. La saison 2022 a été exceptionnelle avec la fin de la crise Covid et le retour des moments festifs et conviviaux, mais aussi avec un « rattrapage » des spectacles qui ont été progressivement reportés et joués.

L'activité fut donc intense pour le régisseur qui a également pu accompagner des résidences d'artistes ainsi que des réunions institutionnelles.

L'accueil de stagiaires s'est poursuivi afin de les familiariser aux métiers de l'audiovisuel.

Une réflexion pour l'investissement d'un nouveau système son, ainsi qu'un passage progressif aux éclairages scéniques à technologie LED, (plan sur 5 ans au regard des coûts prohibitifs) sera engagé en 2023.

Les chiffres 2022

1
agent

4
accueils de résidence
d'artistes

20
accueils de spectacles
14
projections cinéma

47
locations ou prêts de
l'Oriel



Centre socioculturel Emile Romanet

MISSIONS

Le Centre socioculturel (C.S.C.) est géré en autonomie par des bénévoles de l'association du centre. Des agents municipaux sont cependant en appui pour la gestion et l'animation. Leurs missions principales sont :

- Accompagner les bénévoles du centre dans leurs missions de gestion administrative, financière et technique.
- Gérer techniquement le bâtiment du centre.
- Gérer et coordonner l'équipe d'agents du centre.
- Animer le comité de pilotage du C.S.C.

FAITS MARQUANTS 2022

- Le retour de la Bande à Pixel en présentiel avec la participation de plus de 350 personnes.
- L'oratorio des animanimaux, spectacle 18 mois-5 ans en partenariat avec le CCAS de Varces.
- Contribution à la collecte organisée par la commune pour l'Ukraine.
- Un mois de juin 2022 sous le signe du sport féminin avec une exposition «Sport au féminin, au-delà des préjugés», un tournoi de football 100% féminin, des jeux de société sur ce thème et la projection du film « Joue-la comme Beckham ».
- Des horaires adaptés sur l'été pour cause de canicule mais toujours des animations pour tous.
- Collaboration avec le service culturel de la commune autour d'un spectacle de danse intuitive.
- Initiation au baby-sitting en partenariat avec les professionnels de la petite enfance : idée d'animation, droit du travail, etc.
- Première marche rose organisée par les bénévoles du centre socioculturel en octobre 2022.
- Deuxième édition de la Semaine bleue sur Varces en partenariat avec la Résidence Autonomie et le CCAS.
- Une soirée festive de fin d'année à L'Oriel.
- Le «Point Info Jeunesse» devient «Info Jeunes Varces» : nouveau nom, nouveau logo mais toujours les mêmes missions.
- 5 sorties pour tous.
- 2 cafés des parents, un sur le thème des écrans et un deuxième sur l'épuisement parental.



Signature de la convention entre l'association du CSC et la commune

PERSPECTIVES 2023

- Bilan à mi-parcours du projet social.
- Développement des actions culturelles.
- Travail sur la question et la place du bénévolat.
- Développement d'activités pour le public sénior.
- Poursuite du travail sur le handicap avec les parents.



Focus : l'odeur du café...

Le centre a accueilli la **Cie de danse Break theater** pour une résidence de 3 jours en août. Elle a présenté la première du spectacle « l'Odeur du café » lors d'un repas organisé par les habitants. Ce temps convivial a permis d'échanger autour de la pièce et de présenter les ateliers de danses intuitives (utiliser le corps pour exprimer les émotions) qui ont été organisés la semaine suivante avec un public sénior.

Avec le spectacle « L'odeur du café », les participants ont fait appel aux souvenirs « qui font du bien ». Ils ont puisé dans leurs souvenirs pour les mettre en mouvements, accompagnés par Nancy, la danseuse. Ces ateliers se sont terminés par une restitution improvisée qui a procuré un beau moment d'émotions partagées.

Les chiffres 2022

9

agents
7.9 équivalents temps
pleins

363

adhésions familiales

50

bénévoles

13

newsletters

12

initiatives d'habitants

2 953 heures
de bénévolat





5

RESSOURCES

&

***AFFAIRES
GÉNÉRALES***

Ressources humaines

MISSIONS

- Conseiller et participer à la définition de la politique RH de la collectivité.
- Accompagner des responsables dans leurs missions et assurer l'accompagnement des agents.
- Gérer la situation professionnelle des agents (recrutements, remplacements, formations, développement des compétences, congés maladies, conseils, etc.).
- Gérer le volet administratif du personnel (paies, carrières, retraites, discipline, contentieux, entretien d'évaluation, etc.)
- Gérer la prévention des risques au travail et la mise en place des règles relatives à l'hygiène et à la sécurité au travail.
- Animer le dialogue social et les instances représentatives.
- Effectuer une communication interne.

FAITS MARQUANTS 2022

- Mise en place d'un règlement de télétravail.
- Mise en œuvre d'un coffre-fort numérique pour proposer les bulletins de paies et autres informations internes de façon dématérialisée.
- Adhésion au service «accessibilité» de la Métropole pour la formation des agents à l'accueil des personnes en situation de handicap.
- Mise en place d'horaires d'été pour les services en raison de périodes de canicules de plus en plus fréquentes.
- Application des réformes RH diverses (prime inflation, reclassements, ...).
- Réalisation des élections professionnelles le 8 décembre et création de l'instance du « Comité Social Territorial ».

PERSPECTIVES 2023

- Mise en place du nouveau comité social territorial : après fusion du Comité Technique (C.T.) et du Comité d'hygiène, Sécurité et des Conditions de Travail (C.H.S.C.T.) avec la formation des membres représentants du personnel.
- Mise en place de la D.S.N. (Données Sociales Nominatives) événementielle applicable au 1er janvier 2023 qui permet le signalement des fins de contrats et des arrêts maladie pour faire un lien avec la C.P.A.M. et pôle emploi.
- Mise à jour du livret d'accueil des agents.
- Application des réformes diverses (prime inflation, reclassements, ...).

Focus : du changement dans les conditions de travail...

Durant 2022, le service des ressources humaines de la collectivité a notamment mis en place des mesures pour améliorer les conditions de travail de ses agents, en favorisant le télétravail, en proposant un coffre-fort numérique sécurisé, en mettant en place des horaires d'été pour faire face aux épisodes de forte canicule et en organisant les élections professionnelles pour le Comité social territorial. Ces initiatives permettent de répondre aux besoins des agents, en leur offrant des conditions de travail plus flexibles, plus confortables et plus participatives.



Les chiffres 2022

5
agents
4.3 équivalents temps plein

18
recrutements
356
candidatures

583
arrêtés individuels édités

2 228
fiches de paie

464
jours de formation

366
contrats édités

Finances et fiscalité

MISSIONS

- Effectuer les paiements et les recettes de la commune et de ses budgets annexes, en relation avec les services comptables de l'État.
- Préparer et élaborer le budget principal, les 2 budgets annexes (Centre communal d'action sociale (C.C.A.S.) et résidence autonomie) et le budget du SIVASP (syndicat intercommunal Varces et Saint Paul de Varces, pour le plateau sportif du collège).
- Suivre l'exécution des budgets et rédiger les délibérations financières.
- Assister les services dans la gestion financière de leur budget et des marchés publics (développement d'outils, tableaux de bord, etc.).
- Participer à l'analyse financière (rétrospectives et prospectives financières).
- Gérer la dette et la trésorerie.
- Suivre la gestion des subventions accordées.

FAITS MARQUANTS 2022

- Réalisation d'une rétrospective et d'une prospective financières externes.

PERSPECTIVES 2023

- Travail préparatoire au déploiement du nouveau référentiel comptable M57.
- Mise à jour du patrimoine communal avec les différentes interfaces comptables, fiscales et techniques par le traitement des immobilisations comptables.

LE COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL EN BREF :

FONCTIONNEMENT Budget principal		
	Réelles	Totales*
Recettes	8 557 000 €	10 361 000 €
Dépenses	7 447 000 €	8 408 000 €

Subventions du budget principal aux budgets annexes :

- Centre communal d'action sociale. : 363 387 €.
- Résidence autonomie personnes âgées : 34 395 €.

INVESTISSEMENTS Budget principal		
	Réelles	Totales*
Recettes	1 852 000 €	2 592 000 €
Dépenses	1 646 000 €	1 646 000 €

* Avec opérations d'ordre : jeux d'écriture entre les sections budgétaires et avec le report de l'excédent 2021.

- **Des dépenses de fonctionnement maîtrisées** malgré la forte inflation notamment des énergies et des matières premières, grâce notamment à des économies d'énergie.
- **Maintien d'un niveau d'investissement important** sur l'entretien des bâtiments.
- **Une épargne brute** (recettes - dépenses réelles) de 1 111 000€ au budget principal qui contribue au financement des investissements 2023 et au remboursement du capital des emprunts.
- **~ 100 000 € de subventions aux associations**, ajoutés aux prêts de matériels, salles, etc.
- **Une très faible augmentation de l'endettement** : + 29 000€

➔ Pour plus de précisions, cf. Note de synthèse compte administratif 2022 sur le site www.varces.fr



Les chiffres 2022

3
agents

1 830
titres d'encaissement

4 281
mandats de paiement

1 245
bons de commande



Les titres et mandats concernent les budgets de la commune, ses budgets annexes et le Syndicat Intercommunal Varces/ St Paul de Varces

Sécurité

Prévention des risques

MISSIONS

Police municipale :

- Garantir la sécurité et la tranquillité publique.
- Assurer un lien de proximité avec les habitants, les commerçants, les établissements scolaires, etc.
- Gérer la vidéo-protection et les demandes d'extraction.
- Assurer la police de stationnement, la sécurisation des entrées et sorties d'écoles.
- Traiter les arrêtés de stationnement et de circulation, ainsi que les permissions de voirie.

Sécurité liée aux catastrophes :

- Élaborer, mettre à jour et mettre en œuvre le **Plan Communal de Sauvegarde** (P.C.S.) en cas de catastrophes naturelles et industrielles. Cet outil de gestion de l'alerte, d'accompagnement des secours ou de l'assistance aux personnes et aux biens s'inscrit dans une organisation globale en lien avec d'autres acteurs tels que la préfecture, les pompiers, Grenoble Alpes Métropole...
- Mettre à jour le **Document d'information communal sur les risques majeurs** (D.I.C.R.I.M.) qui présente les différents risques majeurs d'origine naturelle ou technologique pouvant affecter la commune (rupture de barrage, crues torrentielles, menace terroriste, etc.).
- Participer à l'élaboration du **Plan particulier de mise en sûreté des personnes** (P.P.M.S.) au sein des établissements scolaires et communaux. Il se présente sous la forme d'un document recensant les risques majeurs susceptibles d'impacter les établissements, les bons comportements à adopter et les personnes à contacter.

FAITS MARQUANTS 2022

- Lancement d'un groupe de travail afin de définir le futur projet de vidéoprotection de la commune en collaboration avec les référents sûreté de la gendarmerie.
- Participation de la commune à un exercice du Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) à l'école Mallerin.
- Participation régulière aux différentes réunions organisées par Grenoble Alpes Métropole sur les risques majeurs et adhésion au service mutualisé.
- Participation aux projets d'entretien et de réduction des risques d'inondation sur le Drac, la Gresse et le Lavanchon avec la Métropole et le SYMBHI (Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère).
- Sécurisation du cheminement piéton sur le pont autoroutier proche de la cité scolaire.
- Lutte contre l'ambrosie (plante invasive allergène) : formation, signalisation participative, chantier d'arrachage citoyen.

PERSPECTIVES 2023

- Réalisation d'un exercice du Plan de sauvegarde afin de vérifier et maintenir le caractère opérationnel du plan, former les intervenants et développer leur réactivité.
- Participation de la commune à un exercice du Plan Particulier de Mise en Sûreté (P.P.M.S.) dans les deux groupes scolaires.
- Poursuite de la mise en place des Plans Particuliers de Mises en Sûreté (P.P.M.S.) du centre de loisirs Arc-en-ciel et de l'espace Charles de Gaulle (multi-accueil, centre socioculturel et la bibliothèque) avec la réalisation d'exercices.
- Mise à jour du D.I.C.R.I.M. (Document d'information communal sur les risques majeurs).
- Permis internet : intervention en lien avec la gendarmerie dans les écoles sur les dangers d'utilisation d'internet (pour les classes de CM2).
- Renforcement de la police municipale par le recrutement d'un Agent de Surveillance de la Voie Publique (A.S.V.P.).
- Changement du véhicule de la police municipale.

Focus : permis Internet pour les Cm2

La mairie accompagne, via son policier municipal, le programme national de prévention pour un usage d'Internet vigilant et responsable, en partenariat avec la gendarmerie de Vif.

Avant de laisser un jeune utiliser Internet seul, il est indispensable de s'assurer qu'il a assimilé les règles élémentaires de vigilance, de civilité et de responsabilité.

Choix du mot de passe ou de l'adresse mail, rencontres virtuelles, achats en ligne, cyber harcèlement, respect de la vie privée...

Le Permis Internet accompagne ainsi les enfants pour qu'ils puissent accéder au meilleur d'Internet en toute sécurité et apprendre les règles essentielles de prudence. Les risques sont plus facilement évitables si les jeunes sont suffisamment informés et avertis.

En 2022, 3 classes de CM2 ont été concernées, soit 68 élèves.



Les chiffres 2022

1

agent
policier municipal

20

caméras de
vidéosurveillance

23

timbres amende

1

agent coordinateur PCS

175

arrêtés de circulation

5

procédures de mise en
fourrière de véhicules



Etat civil

Affaires générales

Funéraire

MISSIONS

Accueillir, orienter, informer les administrés :

- Accompagner le public dans les démarches administratives (accueil physique, téléphonique et Internet).

Etat civil et cimetières :

- Gérer les cimetières (attribution et vente des concessions).
- Gérer et établir les actes d'état civil pour les usagers, mairies et notaires (via COMEDDEC) : mariages, décès, naissances, PACS, changements de prénoms, etc.).
- Assister les élus dans leur mission d'officier d'état civil.
- Effectuer les recensements militaires.
- Tenir les registres d'État.
- Réaliser le recensement de la population.
- Instruire et délivrer des attestations diverses.

Élections et organisation des scrutins électoraux :

- Inscrire les citoyens sur les listes électorales et le répertoire électoral unique (REU).
- Organiser les commissions de contrôle des listes électorales.
- Organiser les élections en totalité.

Gestion des courriers :

- Tri, datage, enregistrement dématérialisé, copies, affranchissement, distribution...

Gestion administrative :

- Gérer la location de la salle de la Cure.
- Instruire les attributions de concessions de cimetière.
- Gérer l'agenda du maire.
- Gérer le planning des véhicules de service, la commande de fournitures, etc.
- Gérer le comité des œuvres sociales des agents.

FAITS MARQUANTS 2022

- Préparation et organisation des scrutins des élections présidentielles et législatives.
- Refonte des listes électorales.
- Restructuration du service suite à des départs en retraite.
- Aménagements de nouveaux espaces de travail pour un meilleur accueil du public.
- Recensement de l'état des sépultures dans les cimetières.
- Transfert par le tribunal de la compétence « changement de nom » au 1er juillet 2022.



PERSPECTIVES 2023

- Organisation de la désignation des conseillers municipaux qui composeront la majeure partie du collège électoral appelé à élire 170 sénateurs le 24 septembre 2023.
- Poursuite du recensement de l'état des sépultures dans les cimetières.
- Amélioration des procédures internes.

Focus

Une refonte des listes électorales a été engagée au niveau national en 2022. Elle s'effectue tous les 5 ans.

Les services de la mairie ont donc remis en forme les listes électorales en supprimant toute référence aux électeurs radiés et en reclassant les électeurs par ordre alphabétique avec attribution d'un nouveau numéro suivant cet ordre. Ces nouvelles cartes ont ensuite été mises sous pli et envoyées à l'ensemble des électeurs, qu'ils soient anciennement ou nouvellement inscrits sur ladite liste électorale.

La carte électorale a évolué sur deux aspects :

- d'une part, un QR code a été ajouté sur le recto de la carte. Lorsqu'il est flashé, il permet d'accéder au site internet Élections ;
- d'autre part, le Numéro national d'électeur (NNE), déjà présent sur l'ancien modèle, a été mis en valeur. En effet, depuis le 1er janvier 2022, le mandant doit renseigner son NNE et celui de son mandataire pour pouvoir donner procuration. Contrairement au numéro d'ordre qui sera modifié à chaque refonte des listes électorales, le numéro national d'électeur est permanent, unique et propre à chaque électeur.

Les chiffres 2022

4

agents
3 équivalents temps
plein

753

demandes d'actes d'État
civil

20

mariages célébrés
18
PACS enregistrés

3 450

courriers reçus

6 540

appels téléphoniques et
passages d'utilisateurs

45

transcriptions de décès
44 transcriptions de
naissance



Affaires juridiques

Commande publique

Secrétariat général

MISSIONS

Marchés publics :

- Élaborer et sécuriser juridiquement les délégations de service public, les concessions domaniales, les marchés publics de la Ville et les groupements de commandes dont la Ville est mandataire.
- Organiser les instances liées à la commande publique.
- Conseiller, former et assister les directions dans la passation et l'exécution des marchés.

Achats publics :

- Conseiller et appuyer les services demandeurs en matière d'achat.
- Préparer les cahiers des charges et analyser les marchés publics.

Juridique :

- Conseiller les services en apportant une expertise juridique dans les actions et les actes.
- Assurer la régularité juridique des actes de procédure et des contrats.
- Assurer la veille juridique dans le cadre des activités.
- Gérer les contentieux.

Secrétariat général :

- Préparer les conseils municipaux (note de synthèse, convocations, etc.).
- Conseiller les services dans la rédaction des délibérations.
- Envoyer les délibérations au contrôle de légalité.
- Rédiger les comptes-rendus et les relevés de décisions des conseils municipaux.

FAITS MARQUANTS 2022

- Suivi juridique de la mission de l'assistant à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement du secteur Giraudière Est et de la Zone d'Aménagement Concerté «Les Coins».
- Suivi d'exécution du marché de réfection de la toiture du gymnase Belledonne.
- Remise en concurrence de marchés de fournitures et de services récurrents (transport scolaire, fourniture de repas à la résidence autonomie, au service de portage de repas et au Multi-Accueil).
- Mise en concurrence et sélection des entreprises appelées à réaliser le réaménagement et l'extension du Multi-Accueil.



Inauguration du Parc Rose Valland et des îlots 3 et 4 de la ZAC des Coins

PERSPECTIVES 2023

- Suivi de l'exécution de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement de la Giraudière Nord-Est.
- Mise en concurrence de la concession de services pour l'aménagement de la Giraudière Nord-Est.
- Mise en concurrence et sélection de l'équipe de maîtrise d'œuvre pour le projet de réaménagement de la place de la République.
- Remise en concurrence du marché des assurances de la commune et du Syndicat Varcès/Saint Paul (SIVASP).
- Mutualisation avec la Métropole d'un délégué à la protection des données.
- Pilotage du nouveau marché intercommunal des cantines scolaires (5 communes).

Focus : le marché d'assurances

Le marché d'assurances de la commune et du Syndicat Varcès/Saint Paul (SIVASP) comprend 4 contrats, qui sont remis en concurrence tous les 4 ans :

- Contrat responsabilité civile : couverture des dommages que peut causer la commune.
- Contrat Dommages aux Biens : couverture des dommages que peuvent subir les bâtiments communaux.
- Contrat Flotte Automobile : couverture des risques subis par les véhicules communaux et des dommages qu'ils peuvent causer.
- Contrat Tous-Risques Informatique : couverture des dommages que peuvent subir les matériels informatiques communaux

Les chiffres 2022

1

agent aux affaires juridiques et commande publique

4

procédures de marché suivies

11

organisations de conseils municipaux et CA du SIVASP

3

agents au secrétariat général / 0,5 équivalents temps plein

2

procédures d'aménagement urbain suivies

141

délibérations



Communication

Fêtes et cérémonies

MISSIONS

Communication :

- Concevoir et mettre en œuvre la stratégie de communication, en lien avec les différents services et en fonction de leurs projets, en veillant à la cohérence des messages envers les différents publics (agents, Varçois, commerçants et entreprises, associations, habitants de la Métropole).
- Réaliser et mettre à jour les supports de communication adéquats en fonction des messages (journal municipal, site web, afficheur urbain, page Facebook, affiches, flyers...).
- Informer la presse des événements et projets en cours sur la commune.

Fêtes et cérémonies :

- Assurer l'organisation des manifestations officielles (cérémonies commémoratives, inaugurations...) en lien avec les différents services et les prestataires des buffets et collations.

FAITS MARQUANTS 2022

- Mise en place du support de communication numérique «PanneauPocket» sur smartphone, tablettes ou ordinateurs.
- Utilisation régulière de l'e-mailing pour les événements suivants : un Sol Hit, réunions publiques, concours photo.
- « Nettoyage » du site internet de la commune afin de rendre plus facile l'accès à l'information.
- Liens réguliers avec les services communication des autres communes de Grenoble Alpes Métropole via un forum commun.
- Mise place d'une charte graphique commune pour toutes les affiches annonçant des événements varçois.

PERSPECTIVES 2023

- Développement d'une photothèque accessible avec une prise en compte du règlement général de protection des données (RGPD).
- Finalisation d'un plan de communication.
- Participation à des réunions de préparation des événements communaux afin de préparer au mieux la communication nécessaire.

Focus : PanneauPocket

La municipalité a décidé de mettre en place un nouvel outil d'information et d'alertes via l'application «Panneau-Pocket». Cette application est gratuite, sans publicité, sans création de comptes ni aucune récolte de données personnelles.

Toujours présente sur son téléphone mais aussi sur sa tablette, PanneauPocket est accessible également depuis son ordinateur.

Une notification est envoyée immédiatement et en un clic on accède aux informations et alertes publiées.

PanneauPocket a ainsi permis à la commune d'être plus réactives et de pouvoir informer très rapidement, par exemple sur l'annulation ou des changements de lieux d'événement, les travaux ponctuels sur la voirie, les coupures de courant, les alertes préfectorales, etc.

PanneauPocket est disponible sur Google Play, App Store ou AppGallery.



Les chiffres 2022

2 agents

2 600 abonnés sur Facebook

12 newsletters

94 articles écrits sur varces.fr.

4 numéros du journal municipal

20 Affiches créées et déclinées en flyers

11 000 visiteurs sur le site Web

5 Fêtes et cérémonies

Participation citoyenne

MISSIONS

- Organiser les missions d'informations, de consultations, de concertation ou de co-élaboration de projets avec les habitants.
- Assurer des visites d'élus en quartier afin de recueillir les remarques des habitants.
- Organiser des commissions extra-municipales associant des habitants.
- Organiser des journées citoyennes visant à embellir la ville par la réalisation de petits projets (peinture, désherbage, décoration, etc.).

FAITS MARQUANTS 2022

- **Projet Cœur de Varcès :**
 - Recueil de la vision et des pratiques des habitants sur le centre ville via un questionnaire.
 - Organisation de deux ateliers participatifs sur les propositions d'aménagement.
 - Organisation d'une réunion d'échanges avec les commerçants.
- 7 réunions de la **commission extra-municipale** sur la transition écologique.
- 2 **visites en quartier** avec le maire et le maire-adjoint en charge de l'urbanisme et des relations avec les habitants : une en mai (secteur centre-ouest) et une en novembre (secteur Berliognière et Notre Dame de Lachal).
- 1 **réunion publique** sur un projet de voirie, rue Pierre Termier.
- Organisation d'une **réunion d'échanges** entre un promoteur et les habitants du quartier concerné par un projet immobilier.
- 1 **atelier participatif avec les agriculteurs** de 8 communes pour définir le plan d'action du futur PAEN (protection et mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains). Démarche co-portée avec la Chambre d'agriculture, Grenoble Alpes Métropole et le Département de l'Isère.
- **Participation d'habitants** à l'inventaire de la biodiversité communale dans le cadre de l'ABC (Atlas de la Biodiversité Communal).
- Organisation d'une **journée citoyenne**.



PERSPECTIVES 2023

- Suite de la co-élaboration entre collectivités/ habitants / usagers... du projet «Cœur de Varcès».
- Poursuite des promenades en quartier.
- Organisation de réunions de travail régulières de la commission extra-municipale sur la transition écologique.
- Poursuite du travail de la commission communale d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.
- Présence régulière des élus auprès de la population via des stands au marché ou au forum des associations.
- Élaboration du projet «Varcès d'autrefois», notamment avec l'association Richesse et histoire du patrimoine varçois.

Focus : Démarche participative «Cœur de Varcès»

Cette démarche participative d'aménagement a pour ambition de donner les orientations et de préparer le réaménagement de notre centre-ville.

L'année 2022 a permis de pouvoir échanger à plusieurs reprises avec les habitants et les usagers.

Après un questionnaire aux Varçois(es) fin 2021, un diagnostic et un état des lieux ont été réalisés et publiés sur le site internet de la commune.

Durant la seconde phase de cette étude, qui a pour objectif de définir un scénario, deux ateliers participatifs avec les habitants et un avec les commerçants ont été organisés :

1. Construction d'une vision commune d'un Cœur de Varcès idéal.
2. Avis des habitants sur les propositions de scénarios réalisées par le bureau d'étude AKTIS.
3. Commerçants : recueil de leurs besoins et de leurs attentes.

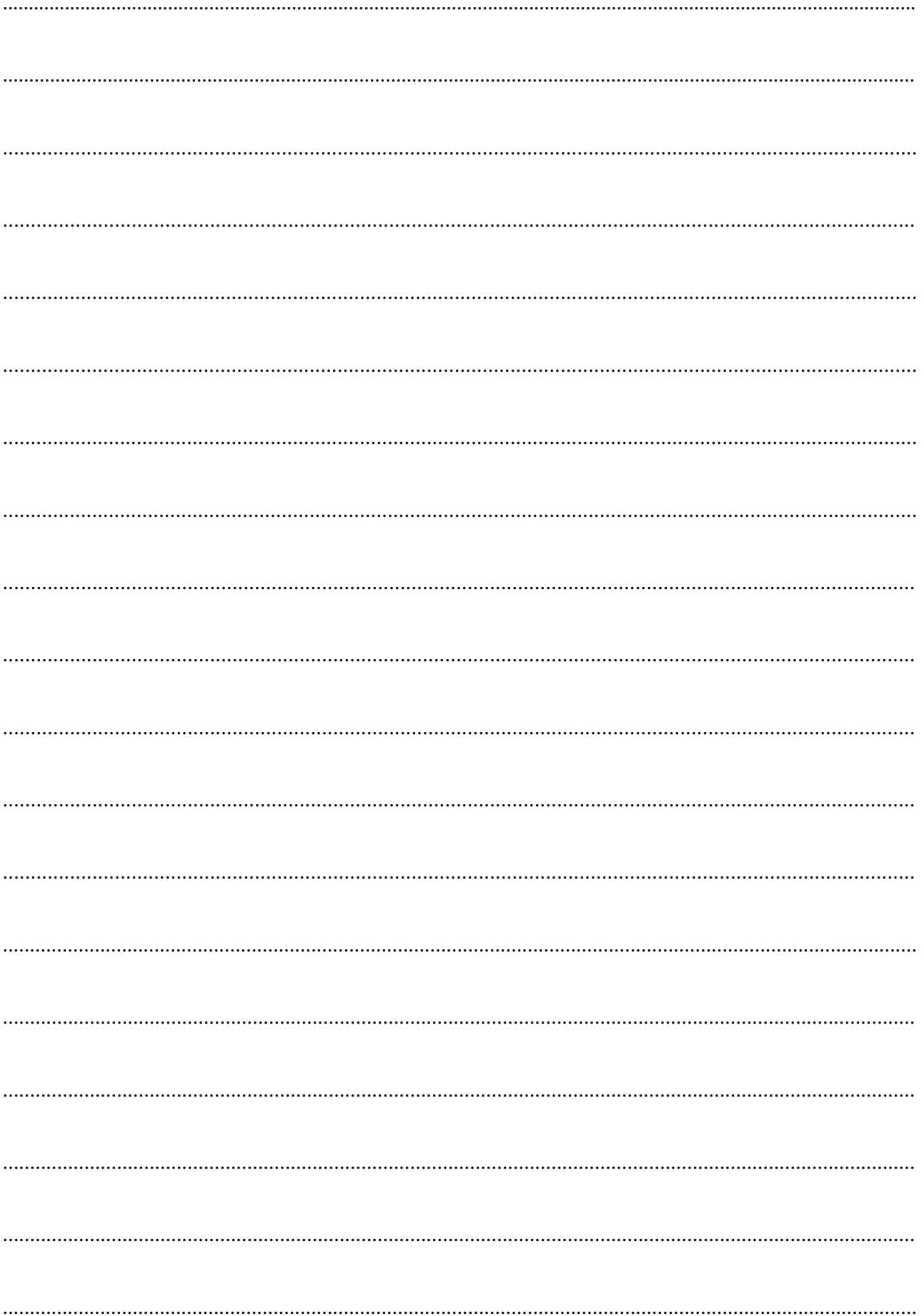


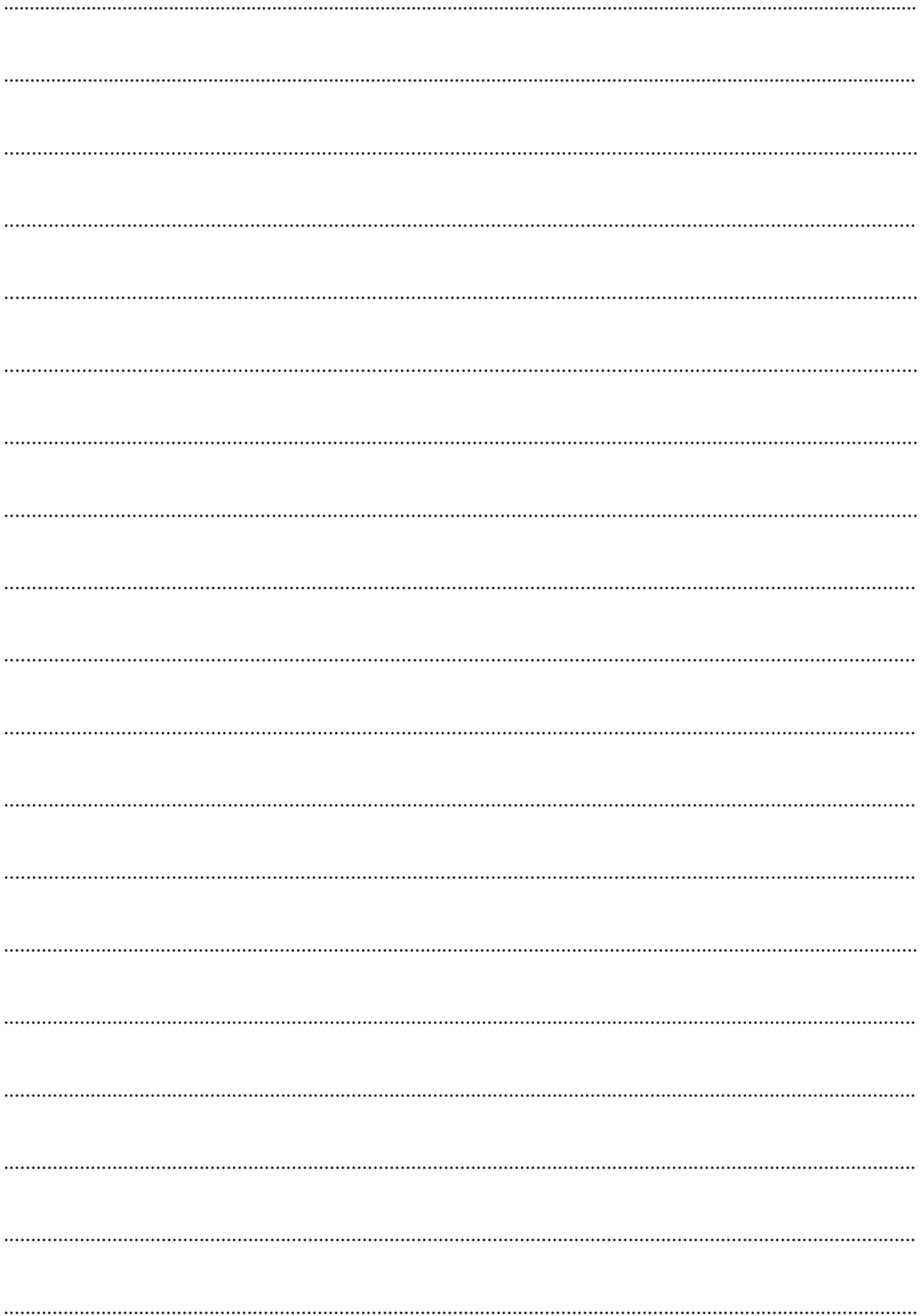
Le compte-rendu de chaque atelier est consultable sur le site internet de la commune.

La commune a bien entendu les demandes des habitants, notamment en ce qui concerne les problématiques de stationnement mais aussi leur souhait de ne pas voir se construire un ou des bâtiments sur la place.

Enfin, lors d'une réunion avec les commerçants, un premier point a été fait sur l'état d'avancée de cette étude. La discussion sera poursuivie lors d'un atelier qui leur sera dédié.

Sur la base de ces échanges et des différentes concertations, un scénario sera arrêté en 2023. Il sera travaillé de manière plus technique dans la dernière phase de cette étude : la phase de programmation. Au second semestre 2023, un maître d'œuvre sera sélectionné et les premiers travaux sur la place de la République devraient débuter courant 2024.







Mairie de Varcès-Allières-et-Risset

16, rue Jean Jaurès

38 760 VARCES

Tél : 04.76.72.80.36

Site : www.varces.fr